



### NOTRE OBJECTIF : VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE !



**Avis clients**  
**4,9/5**

**Formation en intra-entreprise**  
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

**Formation en inter-entreprises**  
(dans nos centres, à dates fixes)

**Existe aussi en E-Learning**  
(Formation mixte : E-Learning/Pratique)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### DURÉE

10,5 heures (1,5 jour)

### PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

### CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 1 et 12 apprenants

### RECYCLAGE

1 jour tous les 3 ans

### RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

### DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Norme NF C 18-510 et INRS ED6127

### QUALITÉ HABEL FORMATION



### RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés,  
étude de cas concrets, quiz en salle,  
mise à disposition de supports pédagogiques



### MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques  
et pratiques selon les préconisations  
de la NF C 18-510



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés  
en Habilitation électrique

## BUT DE LA FORMATION

Cette formation est obligatoire pour toute personne devant procéder à la manipulation de modules photovoltaïques ou devant réaliser la connexion des modules photovoltaïques d'une même chaîne photovoltaïques à l'aide de connecteurs débrochables, à l'exclusion du raccordement de la chaîne à une boîte de jonction ou à un onduleur.

**Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions photovoltaïques élémentaires en Basse Tension, de travailler en sécurité selon la Norme NF C 18-510.**

## PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Toutes personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électriques sur des installations photovoltaïques

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoires, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de travaux ou de l'employeur
- Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle
- Maîtriser la manipulation de matériels et dispositifs de connexion (reconnaissance du matériel, règles à appliquer lors d'une connexion et en cas de détérioration d'un isolant)

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## PARTIE THÉORIQUE 60%



### Tronc commun 1

- Les grandeurs électriques : Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Les prescriptions de sécurité : Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Les EPC : Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Risques liés aux matériels et outillages : Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Le risque électrique et sa prévention : Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.

### Module BP Photovoltaïque

- Les acteurs des travaux : Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Le BP : Connaître les limites de l'habilitation « BP » et évaluer les risques dans ces limites.
- La zone de travail : Repérer la zone de travail, appliquer les mesures de prévention.
- Les matériels électriques chaîne PV : Identifier et vérifier l'état des matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque.
- La sécurité lors de la pose PV : Connaître et appliquer les règles de sécurité en cas de détérioration du matériel PV lors de la pose.
- Le raccordement d'une chaîne PV : Raccorder une chaîne PV (matériel IP2X) et interconnecter des modules (matériels IP2X) en sécurité.

## PARTIE PRATIQUE 40%



### Visite des installations (si formations dans vos locaux)

- Visite des locaux concernés par les titres d'habilitation électrique
- Identification des mesures de prévention applicables

### Exercices de mise en situation devant armoire

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

### Travaux en groupes

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de travaux ou de l'employeur
- Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle
- Maîtriser la manipulation de matériels et dispositifs de connexion (reconnaissance du matériel, règles à appliquer lors d'une connexion et en cas de détérioration d'un isolant)



Avis clients  
4,9/5

**HABEL**  
FORMATION